

patois, ce n'est pas celui des intellectuels et des poètes. . . ce qui est intéressant, c'est la diversité des langues. » Puis il raconte l'histoire du général WEILER revenant à Diekirch, après de longues années passées en Belgique, et parlant l'idiome de Diekirch d'une façon telle que M. VANNERUS, qui passait pour celui qui parlait le mieux le vieux Diekirchois, s'est incliné devant lui en disant : « A vous la palme. » (51)

Le 25. 6. 1912 la Chambre vota la loi par 34 voix contre 17 et 1 abstention.

Si d'aucuns ont imputé « en tout premier lieu à la faiblesse du gouvernement Eyschen le fait qu'une loi ignorant jusqu'aux droits de l'Eglise les plus élémentaires, a pu être imposée à la population catholique », ces mêmes éléments ont dû tout de même concéder, il est vrai après la mort d'Eyschen, que celui-ci n'avait pas été un fanatique anticlérical ni un « blindwütiger Kulturkämpfer ». (52)

En 1913 Eyschen tenta de répandre de l'huile sur les vagues toujours encore en ébullition. Si ses paroles pleines de sagesse prononcées pour réfuter le bruit que le gouvernement voulait amender la loi scolaire calmèrent plus ou moins les esprits, il arriva néanmoins à Eyschen de s'abuser. D'abord, quand il se fia trop aux paroles de l'abbé SCHLITZ « que la loi n'était pas assez mauvaise pour en dire du mal » (53), ensuite lorsqu'il exprima le vœu « que le pays ne suive pas ceux qui à droite et à gauche sont dans les partis extrêmes. » Curieux pour le lecteur d'aujourd'hui, ce passage où le ministre d'Etat tient « à affirmer qu'il désire avant tout que dans nos cantons et dans le pays il n'y ait pas cette scission entre les partis, que tel et tel canton soit absolument noir ou absolument rouge. . . Rien ne serait plus mauvais pour notre pays que si par des exagérations vous écartiez encore les quelques députés libéraux qui sont nommés par les cantons ruraux. » — A quoi le leader socialiste répondit : « Au contraire. » (54)

Depuis qu'en 1907 le ministère Eyschen avait laissé entendre dire qu'il serait disposé à concéder les dernières *propriétés minières*, des pourparlers avaient été engagés avec un consortium de sociétés métallurgiques luxembourgeoises dont Emile MAYRISCH était le porteparole.

La question du prix faisait se prolonger les pourparlers car, à y regarder de près, les métallurgistes luxembourgeois, suffisamment pourvus de minières, ne portaient qu'un intérêt médiocre à la question.

D'autre part le gouvernement, pour des raisons que la guerre de 1914 démontra justifiées, voulait tenir écartés les groupes allemands Stinnes et Thyssen, ce dernier secondé par le parti de la droite.

Au moment où un accord intervenu entre le gouvernement et les maîtres de forges autochtones devait être ratifié par la Chambre, il y eut coup de théâtre : A. Thyssen faillit compromettre le résultat des